

Quatre modalités d'interaction **État** – *communs*

François-Xavier Viallon

Haute école fédérale en formation professionnelle

Références bibliographiques:

Viallon and Nahrath (2021)

Nahrath et al. (2012)

Médiation

L'organisation communautaire modifie les représentations et/ou normes de ses membres afin de mettre en œuvre les **objectifs de la loi**.

Exemple: *les sociétés de chasse en régime d'affermage* traduisent les objectifs de **stabilité des population de cerfs et de chevreuils** dans les pratiques des chasseurs.



Infusion

Les savoirs et pratiques de l'organisation communautaire permettre d'améliorer la **mise en œuvre de la politique publique.**



Exemple: les représentants de *consortages de bisse* ont l'habitude de conclure des *arrangements oraux, flexibles et rapides*. Ils apportent leurs pratiques dans le comité intercommunal de l'eau à Crans Montana afin d'échanger de l'eau entre municipalités pour **éviter les pénuries d'eau.**

Complémentarité

L'organisation communautaire mobilise ses ressources pour compléter la mise en œuvre de la **politique publique**.

Exemple: la *bourgeoisie de la ville de Berne* met à disposition des *parcelles de terrain* pour **construire de logements d'utilité publique**.



Résistance

L'organisation communautaire bloque la mise en œuvre de la **politique publique.**

Exemple: les *consortages d'alpage* dans les cantons d'Uri et d'Obwalden *pâturent les forêts* jusque dans les années 1950, alors que la loi prévoit depuis 100 ans **une séparation des usages.**

